

CLUB PHILATELIQUE DE WAVRE.

BULLETIN PÉRIODIQUE

EDITEUR RESPONSABLE : G. OTTEN
24, RUE HAUTE
1300 WAVRE

N° 230

N O V E M B R E 1 9 8 8

Bulletin mensuel ne paraissant pas en juillet et août

Prochaine réunion du club : jeudi 17 novembre à partir de 19 heures 30 au local habituel "Café de la Paix", place du Sablon à Wavre. Réalisations inter-membres à partir de 20 heures 15 (pages 5, 7 et 8). Cette réalisation sera précédée d'un exposé donné par Jean-Louis Dechesne sur le sujet "L'Utilisation des timbres au type Houyoux".

Distribution des nouveautés par M.. P. Jottard.

Inscriptions aux nouveautés pour 1989. (page 2)

Tombola gratuite et tombola payante animées par Joseph Heyenbrugge et Jean Dessy.

Lots de la tombola payante

Belgique N° 930-37 Antituberculeux 1953	2.500 F xxx
Belgique N° 1139-46 Indépendance Congo	725 F xxx
Belgique N° 1069 A Roi Baudouin	525 F 0
Belgique N° 1973-82 150e anniversaire Belgique	200 F xxx
Belgique N° 1940-43 Culturelle 1979	140 F xxx
Belgique N° 1955-57 Solidarité 1979	100 F xxx
Belgique N° 1877-80 Solidarité 1977	98 F xxx
Belgique N° 1918-20 Solidarité 1978	80 F xxx
Belgique N° 1913-14 J.O. 1980	45 F xxx
France N° 402 Pierre et Marie Curie	65 FF xx
France N° 914-15 Croix-Rouge 1951	50 FF xx
France N° 848-52 + 889-90	37 FF xx

Bourse toutes collections

oooooooooooooooooooooooooooo

Le dimanche 27 novembre de 9 à 18 heures, le cercle philatélique du Lothier à Genappe organise une bourse toutes collections dans les locaux du Complexe sportif de Genappe. Renseignements : Mme Cl. Mattioli-Gabbe, rue de Pallandt, 9, 1341 Céroux-Mousty (010/81.43.35).

PETITES ANNONCES

oooooooooooooooooooo

Recherche anciennes cartes postales de WAVRE et MELLET
Recherche "Le Soir illustré" du 12 juillet 1930
Recherche plaques de muselet de bouteilles de Champagne, Blanquette de Limoux, vins mousseux.....
Guy OTTEN rue Haute, 24 1300 WAVRE (010/22.25.12).

SERVICE DES NOUVEAUTES

oooooooooooooooooooo

Les inscriptions pour les abonnements aux nouveautés seront prises lors des réunions de novembre et décembre. Les provisions à verser sont de : 2.500 F pour Europa; 2.000 F pour la France complète; 1.500 F pour Monaco; 1.000 F pour la France timbres-poste et 500 F pour chacun des autres pays.

La limite des inscriptions est fixée au 31 décembre 1988.

On peut également verser au CCP 000-0795064-52 de M P Jottard Wavre pour le 31 décembre au plus tard.

TOUTS les abonnés au service "Nouveautés" doivent faire connaître leurs décisions pour 1989 quant à ce service.

Sans nouvelles de votre part, vous serez considéré comme renonçant aux nouveautés pour 1989.

Mettez-vous donc en règle dès aujourd'hui !!!

ASSEMBLEE GENERALE

oooooooooooooooooooo

L'assemblée générale statutaire du club aura lieu le jeudi 15 décembre prochain. Nous aimerions, pour la réalisation inter-membres de cette assemblée, pouvoir présenter des lots de valeur. C'est ainsi que ne seront pris en considération que des lots dont la cote se monte à 350 francs belges ou 60 francs français minimum. Même si vous n'avez que deux ou trois lots qui répondent à ces conditions, n'hésitez pas à les présenter. Les lots seront acceptés jusqu'au jeudi 1er décembre.

COTISATIONS

oooooooooooo

La cotisation pour 1989 reste fixée à 300 F (200 F pour les moins de 25 ans). La moitié de ces sommes sera remboursée aux membres qui compteront au moins cinq présences au cours de l'année 1989. On peut également verser au compte 654-0002229-38 " Cotisations - Club philatélique de Wavre".

PETITES ANNONCES

oooooooooooooooooooo

Recherche timbres oblitérés de Suisse, Dantzig et Silésie.
Jean Dessy, avenue du Centre Sportif, 51, 8te 5, 1300 Wavre
TÉL 010/22.21.02.

Recherche timbres oblitérés de France.
Marcel Chainaye 071/87.82.68.

<p>A U D R A P E A U B E L G E S.P.R.L. Prêt à porter pour hommes rue Haute, 24 1300 WAVRE Tél 010/22.25.12</p>
<p>C A F E D E L A P A I X Cercle d'échecs Club philatélique Deux salles pour réunions place A. Bosch, 42 1300 WAVRE Tél 010/22.34.96</p>
<p>Pour toutes vos assurances et prêts Pour votre épargne BRIGITTE LORGE-LADRIELLE ET MARCEL LADRIELLE rue du Chemin de Fer, 15 1300 WAVRE Tél 010/22.23.28 Ouvert de 9 à 12 H & de 13 à 16 H sf samedi sur rendez-vous</p>

Wavre : le cachet de la poste fait foi des trente ans du Club philatélique...

Samеди dernier, le Club philatélique de Wavre a réuni ses membres pour fêter, en présence du bourgmestre, ses trente ans d'existence.

Fondé le 7 octobre 1958 par une vingtaine de passionnés, le club regroupe actuellement des membres âgés de 18 à 78 ans, venus de Wavre, mais aussi de Rixensart, de Grez-Doiceau, de Court-Saint-Etienne, d'Ottignies, de Chaumont-Gistoux... Il est avec celui de Nivelles, le doyen des clubs brabançons.

C'est, bien sûr, l'amour des timbres, le plaisir de dénicher l'exemplaire rare ou manquant, l'occasion d'acquérir des connaissances historiques, scientifi-

ques... qui réunit chaque mois (le troisième jeudi) une quarantaine de ces philatélistes au local situé dans le café de la Paix (place du Sablon). Des ventes y ont lieu entre les membres; un carnet de circulation permet à chacun d'échanger ou de vendre ses doubles et un service « nouveautés » procure les timbres neufs achetés à des marchands bruxellois ou à l'administration des Postes. De plus, depuis quelques mois, chaque réunion débute par une conférence abordant un sujet philatélique particulier, le code postal du tri (barres jaunes) par exemple.

Quels timbres collectionne-t-on ? Essentiellement ceux des pays d'Europe occidentale, ce qui

permet de se procurer des séries complètes. Certains se choisissent un thème de prédilection — oiseaux, voitures, mammifères... — et d'autres ajoutent aux pays classiques une petite spécialité, comme des timbres de la république de Saint-Marin.

Quel bilan établir après cette triple décennie ? Il est largement positif, explique Guy Otten, secrétaire du club. Nous sommes passés de 40 à 120 membres et la poste nous accorde plusieurs préventes de timbres (*Jaçade de Phôtel de ville, jeu de Jean et Alice...*).

Rendez-vous dans dix ans

La salle des fêtes de l'hôtel ville accueille chaque année une

bourse d'échanges — toutes collections à laquelle le club participe activement. Mais samedi, c'est pour célébrer l'anniversaire que les membres s'y sont retrouvés. Le bourgmestre Charles Aubecq les a chaleureusement félicités et leur a donné rendez-vous dans dix ans. Il a remis des classeurs souvenirs aux cinq membres fondateurs, Arthur Delmez, Jean Dessy, Jean Lefèvre, Guy Otten et Joseph Stalens, ainsi qu'aux membres comptant vingt-cinq ans de présence au sein du club, Paul Jottard, Omer Lauwers, Marcel Ladielle et Joseph Hoeyenbrugge.

Les marques et les cachets précèdent - et de beaucoup - l'apparition du timbre adhésif. Il est en effet apparu nécessaire, dès que le service des postes devint à peu près régulier, de pouvoir déterminer avec précision, non seulement le montant du port, mais aussi le lieu d'origine des missives et la date de leur expédition.

Jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale, la collection et l'étude des plis ayant circulé avant l'invention du timbre (plis désignés par le vocable "précurseurs") sont restés, chez nous, le domaine de quelques pionniers. Depuis, grâce aux nombreux ouvrages de feu le colonel Herlant, la préphilatélie n'a cessé de faire de nouveaux adeptes et aujourd'hui, la renommée de plusieurs de nos spécialistes a largement dépassé nos frontières.

On pourrait croire que les documents permettant les travaux auxquels ils se livrent, sont tous rarissimes. Il n'en est rien. Bien sûr, certains sont uniques, on ne peut dénicher certains autres qu'à grand peine, mais nombreux sont ceux qu'on peut encore acquérir à des prix qui ne dépassent pas quelques centaines de francs. Il est même surprenant de constater le nombre de lettres anciennes qui ont survécu jusqu'à nous, et plus étonnant encore de découvrir que la plupart d'entre elles - vieilles parfois de plusieurs siècles - ont été préservées dans un état presque parfait. C'est que nos pères étaient conservateurs. Ils plaçaient leurs archives dans des coffres où elles étaient à l'abri de la lumière et des poussières, ou encore ils les ficelaient en bottes, ce qui a au moins assuré la sauvegarde des documents placés au centre. D'autre part, les papiers fabriqués à la main à partir de fibres textiles étaient épais et résistants et les encres, relativement stables.

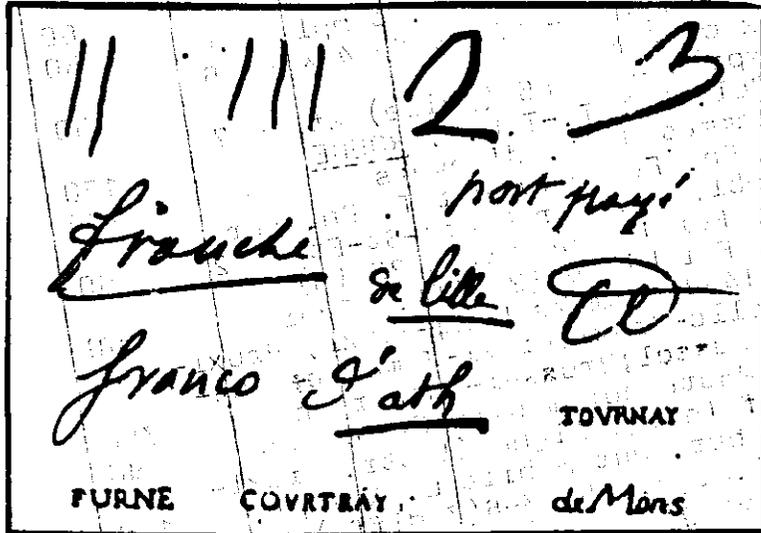
Les plus anciennes de ces missives, acheminées par des messagers royaux ou communaux, par des domestiques ou autres porteurs, ne révèlent que des annotations privées. Parfois, outre l'adresse du destinataire, on y découvre des indications invitant le messager à accomplir sa besogne avec célérité, lui promettant une récompense à l'arrivée ou le menaçant d'un châtement au cas où il traînerait en route. Souvent aussi on y trouve des croix ou des formules mettant la missive sous la protection divine. Mais il faut attendre le XVIIe siècle et l'organisation rationnelle de la poste aux lettres pour voir apparaître de réelles marques postales.

Au début, il ne s'agit que d'inscriptions manuscrites indiquant soit la franchise, soit le montant du port à payer à l'arrivée. Ces annotations sont tracées à l'encre ou au crayon gras au recto des lettres. Les ports sont indiqués en chiffres romains ou en chiffres arabes, plus rarement en toutes lettres. Parfois au dos figurent des calculs déterminant le montant à payer, montant calculé selon le poids et la distance à parcourir. Il faut noter que, jusqu'à l'introduction du timbre, et même après pendant un certain temps, le port était presque toujours réglé par le destinataire, à l'exception des lettres destinées aux administrations, aux communautés religieuses, aux personnes publiques et des expéditions faites par ceux qui jouissaient du droit de franchise. Des marques manuscrites franco, franche, port

R E A L I S A T I O N S I N T E R M E M B R E S
D U J E U D I 1 7 N O V E M B R E 1 9 8 8

N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjudgés à
1	Belgique	6 L. Affr. Diff. TP 137-38	-39	40	95	
2		1 L. TP N° 138(2) Censure militaire			80	
3		Gde C. Imprimé vers le Portugal - TP 280 & 282 Inconnu-Retour			80	
4		(Indé-Belgique) 1 L. Book Post pour Antwerpen, réexpédiée à Wommel avec TP "Petit Lion"			60	
5		1 L. affr. mixte + affr. compl. E.P.			50	
6		1 L. TP 964(10) - Blocs de 4 & de 6 Port exact 2 F			50	
7		1 L. Exprès - TP 859(paire) et (3) - Obl. R.T.T.-T.L.G. ROUGE		1647	150	
8		8 L. Flamme diff. d'invers			100	
9		1 Bord. Ch. Fer Henricot T. Ch. Fer N° 351 Obl. Ch. Fer Court-St-Et N° 2			60	
10		1 C. Ch. Fer T Roue ailée 25 (3) Obl. Ch. Fer Liège (2 diff.) Exprès			90	
11		6 L. TP 1488 - Ambts Luxg-Bruxl; Bruxl-Luxg;Jemelle-Bruxl;Bruxl-Jemelle; Antwerpen-Brüssel;Brüssel-Antwerpen			350	
12		1 L. càd Poste automobile Francorch			90	
13		2 doc. Grf Inaug. ligne électr. Bruxl-Wavre Càd bur. automobile L. & Impr.			150	
14		10 L. en F.M. B.P.S. 3-6(3 diff.)-7-8-9-11-12 et 37			90	
15		1 L. TP Guerre Terr. Gouv. Général N° 4 (paire vert.) en Recomm. Brüssel I vers la Suisse			100	
16		1er courrier Belgique-Hollande par hélicoptère			110	
17		Courrier spécial Expo 58 vers Bonn			90	
18		1 L. Recomm./Par Avion vers l'Allemagne TP Aér. 1 & 4 bande de censure			160	
19		1 L. en franchise. Grf Antwerpen I				
20		Etiq. de Recomm. Antwerpen I DOUANE			110	
	1 L. en franchise - Etiq. de fermeture + marque à l'arrivée "Traces d'ouverture constatée à Bruxl I - Distribut"			120		
21	Luxembourg	27	0	1000	500	
22		187-91	xx	275	130	
23		192-96 Caritas 1927	xx	30	15	
24		209-13 Caritas 1928	xx	125	60	
25		226-30 Caritas 1930	xx	600	300	
26		274	xxx	600	300	
27		275	xxx	200	100	
28		322-23	xxx	165	80	
29		Occupat. 17-25;27-32	xx	99	40	
30		Occupat. 33-41	xx	125	60	
31		360-66	xxx	50	25	
32		367-71	xxx	150	75	
33		406	xxx	1000	500	
34		510;517	xx	150	75	
35		570-75	xx	175	85	
36		589-94 Caritas 1960	xx	275	135	
37		603-08 Caritas 1961	xx	100	50	
38		672-77	xxx	100	50	

payé ou un paraphe indiquent que la taxe a été acquittée au départ. Vers le milieu du XVII^e siècle apparaissent les marques de départ, c'est-à-dire le nom du lieu où la lettre a été confiée aux postes. Manuscrites tout d'abord, elle font place petit à petit à des marques linéaires produites par un cachet gravé. Le cliché ci-dessous reproduit quelques-unes de ces marques du XVII^e siècle, alors que nos provinces, à l'exception de Liège, principauté indépendante, se trouvent sous la domination espagnole.



Quelques marques postales en usage au XVII^e siècle (extraites d'un ouvrage du colonel Herlant).

L'histoire de la poste en Belgique commence évidemment bien plus tôt. Elle débute avec Charlemagne qui, pour garder le contact avec les diverses parties de son immense empire, établit dès 807 un réseau de chevaucheurs entre la Belgique, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne.

Elle se poursuit par les messageries communales et celles des guildes et des ganses. En 1500, la nomination par Philippe le Beau de François de Tassis comme maître de ses postes, institue les postes royales qui se chargent bientôt également du courrier privé, ce qui les met en concurrence avec les messageries communales et donne lieu à de multiples conflits. Telle est encore la situation en ce XVII^e siècle durant lequel, les guerres succédant aux guerres, les postes fonctionnent tantôt bien, tantôt cahin-caha.

L'occupation française, en 1701, amènera un calme très provisoire et, en même temps, une réorganisation de la poste aux lettres.

Bon à savoir

Le premier timbre à date postal fut dessiné par le maître des postes général britannique, le colonel Henry Bishop, en réaction à la critique selon laquelle les lettres accusaient souvent beaucoup de retard à la poste.

Le timbre Bishop se compose d'un petit cercle divisé en deux segments, dont l'un portait des chiffres et l'autre, avec deux lettres, indiquait le mois.

Ils restèrent en service à Londres jusqu'en 1787, à Dublin jusqu'en 1795 et à Edimbourg, jusqu'en 1806.

3e

4e

N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
39	Luxembourg	680-83; 688-90	xxx	70	35	
40		748-53		100	50	
41		PA 21 + 754-55	xxx	100	50	
42		B.F. N° 11	xxx	85	42	
43		926-30 Caritas 1978	xxx	175	85	
44		B.F. N° 3	xxx	3500	1500	
45						
45	France	64 Type I	0	300	650	
46		171-81	0	90	250	
47		210-15	0	64	180	
48		217-22	0	21	50	
49		219-22	0	11	25	
50		231	0	260	750	
51		259 Type II	0	28	50	
52		261 b	0	90	250	
53		261	0	45	100	
54		374	xx	80	200	
55		398	xx	500	1300	
56		403	xx	40	110	
57		417	xx	55	130	
58		424	xx	140	300	
59		1006-07	xx	65	120	
60	Irlande	41-43	xx	15	40	
61		42-45	0	41	100	
62		47	0	60	200	
63	Suisse	208-11	0	24	60	
64		244	0	15	25	
65		245	0	260	500	
66	Luxemb	275	x	30	80	
67		634-35	xx	3	12	
68	Momaco	PA 90 A	xx	300	750	
69	All occ	46	0	175	390	
70		56	0	200	500	
71	Berlin	59	0	550	1600	
72		82	0	65	170	
73	Pays-Bas	8	0	15	50	
74	Suede	50	0	200	650	
75	Australie	88	0	22	60	
76		208	0	12	30	
77	Momaco	13	0	20	60	
78		14	0	90	250	
79		34	xx	425	1200	
80	Belgique	1011-12; 1019	xxx	100	28	
81		1013-18		475	235	
82		1022-23		100	30	
83		1024		75	28	
84		1025-26		160	70	
85		1030		160	65	
86		1037	xx	80	28	
87		1030-45	xxx	750	300	
88		1047-52		180	75	
89		1053-62 + PA 30-5		725	260	
90		1076-81		750	290	
91		1082-88		750	300	
92		1090-92		200	90	
93		1094-95		100	50	
94		1096-1101		825	380	
95		1102-07		725	290	
96		1108-10		60	22	
97		1113		80	32	
98		1114-20		750	300	
99		1121		50	15	

No lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
100	Belgique	1122-24	xxx	125	45	
101		1125-27		150	60	
102		1133-38		800	310	
103		1139-46		725	280	
104		1147-49		400	160	
105		1150-51		120	50	
106		1153-58		475	200	
107		1159-62		135	55	
108		1163-68		700	325	
109		1169-71		90	30	
110		1176-81		750	325	
111		1182-87		425	200	
112		1188-90		150	50	
113		1198-1203		250	85	
114		1205-11		250	85	
115		1216-21		275	88	
116		1225-30		250	80	
117		1233-38		250	75	
118		1255-58 (4)		260	100	
119	France	476-93	xx	330	990	
120		553-64	xxx	260	780	
121		578-80	xxx	600	1800	
122		620-29	xx	175	525	
123		630-48	xxx	155	465	
124		830-33	xxx	140	420	
125		841	xxx	400	1200	
126		725-29	xx	97	290	
127		859-62	xx	78	235	
128		883-87	xx	175	525	
129		897-903	xx	24	70	
130		907-10	xx	18	50	
131		930-35	xx	350	1050	
132		936; 939	xx	19	55	
133		943-44; 951-54	xx	17	50	
134		945-50	xx	420	1260	
135		956-59; 968	xx	12	35	
136		960-65	xx	530	1590	
137		969	xx	35	105	
138		970-74	xx	200	600	
139		999-1005	xx	9	25	
140		1006-07	xxx	135	405	
141		1008	xx	6	15	
142		1009	xxx	14	40	
143		1009A-110	xxx	63	185	
144		1012-17	xx	100	300	
145		1018	xxx	45	135	
146		1019	xxx	12	35	
147		1020	xx	7	20	
148		1021	xx	6	18	
149		1022	xx	8	25	
150		1023	xxx	6	18	
151		1024	xx	15	45	
152		1025	xx	10	30	
153		1026	xxx	60	180	
154		1027-32	xxx	950	2850	
155		1033	xx	40	120	
156		1034	xx	18	50	
157		1035	xx	48	140	
158		1036-42	xxx	45	135	
159		1043-47	xx	7	20	
160		1048-49	xxx	80	240	
161		1050-52	xxx	9	25	

5e